

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

École alternative des Cheminots

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le lundi 17 mars 2025 à 19h00
à l'école alternative Des Cheminots situé au 35 rue Boardman, Delson, J5B2C3

Nom	Fonction	Présence
Frédéric Brophy Nolan	Président et délégué au comité de parents	Présent
Olivier Dupras	Vice-président et délégué substitut au comité de parents	Absent
Pierre-Marc Allaire Daly	Parent	Présent
Josianne Hénault-Campeau	Parent	Présent
Emilie Gras	Parent	Présent
Alexis Beauchemin	Parent (substitut)	Absent
Francis Gagné	Parent (Substitut)	Présent (en remplacement d'Olivier Dupras)
Patricia Lemieux	Secrétaire et technicienne en service de garde	Présente
Laurie Guité-Bernard	Enseignante	Présente
Josée Houle	Enseignante	Présente
Emilie Croteau	Directrice	Présente

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion : Lecture de l'article 71

71. Les membres du conseil d'établissement doivent agir dans les limites des fonctions et pouvoirs qui leur sont conférés, avec soin, prudence et diligence comme le ferait en pareilles circonstances une personne raisonnable, avec honnêteté, loyauté et dans l'intérêt de l'école, des élèves, des parents, des membres du personnel et de la communauté. 1988, c. 84, a. 71; 1997, c. 96, a. 13.

2. Vérification du quorum, art. 61

Le quorum (comporte deux parties) :

Le quorum aux séances du Conseil d'établissement est de la majorité de ses membres en poste, dont la moitié des représentants des parents (art. 61 L.I.P.).

Le quorum comporte deux parties :

- Majorité des membres (moitié + un) dont
- Moitié des représentants des parents

Après avoir constaté le quorum, M. Frédéric Brophy Nolan ouvre la séance à 19 h 10

3. Mot de la direction

Madame Emilie Croteau se présente et nous faisons un tour de table.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Frédéric Brophy Nolan fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est **proposé par** Mme Josiane Hénault-Campeau et résolu :
QUE l'ordre du jour soit **adopté** en ajoutant le projet du comité ateliers après la parole au public, car le parent n'était pas disponible pour venir le présenter. **CE2025- 03-17-01**

5. Suivi et adoption du procès-verbal de la réunion du 20 janvier 2025 (art.69)

Il est **proposé par** Mme Josée Houle, et résolu :

QUE le procès-verbal de la réunion du 20 janvier 2025 soit **adopté** tel que déposé. **CE2025-03-17-02**

6. Suivi et adoption d'une demande de modification du point 13 du procès-verbal de la séance du 16 décembre 2024

La direction présente la demande de modification reçue d'un parent.

Il est **proposé par** M. Frédéric Brophy Nolan et résolu :

QUE le procès-verbal de la réunion du 16 décembre soit modifié tel que présenté par la direction de l'établissement en ajoutant l'information de la régie interne de notre CÉ.

Adopté à l'unanimité. **CE2025-03-17-03**

7. Calendrier des principaux sujets traités :

JANVIER, FÉVRIER ET MARS

Art. 77.2	Adoption des règles de fonctionnement des services de garde (pour l'an prochain)
Art. 86 et 89	Approbation du temps alloué pour les matières obligatoires et à option (pour l'an prochain)
Art. 88 et 110.2	Approbation de la mise en œuvre des services complémentaires et particuliers (ou d'éducation populaire dans le cas des centres)
Art. 89.2 et 110.4	Consultation des élèves sur un sujet relatif au fonctionnement de l'établissement (activités parascolaires, climat social, etc.)
Art. 96.22 et 110.13	Consultation par la direction sur les besoins de l'établissement en biens et services - en cours

8. Parole au public

Il n'y a pas de public.

9. Un membre du comité des ateliers de parents a acheminé un projet au président du conseil d'établissement et à la direction, afin qu'il soit présenté. Projet de financement « agir pour les enfants avec les Cheminots » (voir projet).

Il est proposé par Mme Josée Houle et résolu : QUE le projet est approuvé avec les modifications suivantes :

- Les montants reçus pour l'atelier « Agir pour les enfants avec les Cheminots » seront déposés dans un fond à destination spéciale et un chèque sera émis par la suite par l'école.
- La date proposée pour la soirée cinéma devra être modifiée (16avril), car les élèves du 2^e et 3^e cycle sont en sortie.

Résolution CE 2025-03-17-04

10. CONFIRMATION DES MONTANTS REÇUS PAR L'ÉTABLISSEMENT POUR LES MESURES DÉDIÉES ET PROTÉGÉES - Année scolaire 2024-2025

Il est **proposé par** Mme Laurie Guité-Bernard et résolu : **QUE** les montants reçus pour les mesures dédiées et protégées reçues par l'établissement ont été présentés par la direction de l'établissement en complément au budget révisé présenté le 20 janvier dernier. **Résolution CE2025-03-17-05**

11. Présentation des règles de fonctionnement du SDG 2025-2026 pour l'adoption de celles-ci.

Il est **proposé par** M. Frédéric Brophy Nolan et résolu : QUE le guide de fonctionnement du SDG pour 25-26 soit **adopté** tel que déposé. Toutefois, les parents suggèrent que le comité SDG soit consulté en 25-26 afin de réviser le document et les procédures. **Résolution CE2025-03-17-06**

12. Présentation des demandes de sorties éducatives pour approbation

Il est **proposé par** M. Patricia Lemieux et résolu : QUE la demande de sortie éducative – projet patinage - pour le groupe 910 soit **approuvée** telle que déposée. **Résolution CE2025-03-17-07**

Il est **proposé par** M. Patricia Lemieux et résolu : QUE la demande de sortie éducative – projet natation - pour le groupe 910 soit **approuvée** telle que déposée. **Résolution CE2025-03-17-08**

Il est **proposé par** M. Patricia Lemieux et résolu : QUE l'activité Biscuits et Cassonades présentées pour les groupes du préscolaire soit **approuvée** tel que déposé. **Résolution CE2025-03-17-09**

Il est **proposé par** M. Patricia Lemieux et résolu : QUE la sortie éducative présentée pour les groupes du préscolaire à la Ferme Guyon soit **approuvée** tel que déposé **Résolution CE2025-03-17-10**

Il est **proposé par** M. Patricia Lemieux et résolu : QUE la sortie éducative à Ottawa pour les groupes 3-4-5-6 soit approuvée. La sortie aura lieu le 16 avril et le coût pour les parents est de 65\$. Les détails seront acheminés aux parents. **Résolution CE2025-03-17-11**

13. Consultation portant sur les critères de sélection de la direction d'établissement

Les membres échangent sur le profil des gestionnaires du CSSDGS et s'inspirent de la lettre qui avait été écrite en 2019 par les membres du CÉ pour définir les critères de sélection de la direction d'établissement. La lettre sera mise à jour par le président (d'ici deux semaines), en y ajoutant les éléments ci-dessous ayant été discutés :

- Faire la promotion de l'école alternative et des valeurs auprès du CSSDGS et des partenaires pour protéger la pérennité des actions
- Faire respecter l'autonomie de l'école
- Gestion de soi – action au travail – Engagement
- Gestion des relations – communication – écoute, tact, collaboration, souplesse; Leadership – mobilisation (autour des valeurs de l'école)
- Gestion du travail – orientation vers la clientèle – Besoins et satisfaction

14. Parent bénévole de l'année

Les enseignants ont consulté les élèves pour recueillir des noms afin de déterminer le bénévole de l'année. Par la suite, une pige a été effectuée (lors de la rencontre RDP des enseignants) afin de déterminer le bénévole de l'année 2024-2025. C'est Mme Émilie Gras qui a été pigée. Elle est invitée par la direction et le président du conseil d'établissement pour assister à la soirée des bénévoles du CSSDGS.

15. Photo scolaire 25-26

Les membres du conseil d'établissement discutent de la proposition d'un parent pour le changement de compagnie pour les photos scolaires. La compagnie suggérée est « photo repensée ». Toutefois, les membres décident de maintenir le Statu quo pour l'année scolaire 25-26. Toutefois, les membres suggèrent de vérifier si la compagnie actuelle (Foto-PLUS) peut offrir la possibilité de prendre les photos dans les classes ou

d'offrir des fonds d'écran représentant les classes de notre école, afin que la couleur de l'école alternative soit représentée dans les photos scolaires.

16. Plan de lutte contre l'intimidation et la violence ; Comité Harmonie (Valy - suivi)

La direction présente les activités à venir dans le cadre de la semaine de prévention contre la violence et l'intimidation du 17 au 21 mars 2025. La technicienne au service de garde informe également les parents que les élèves du comité SDG ont préparés des capsules d'enseignement explicite des comportements attendus et qui seront présentées lors de l'assemblée générale des élèves du 18 mars prochain.

De plus, la direction fait l'état de situation sur les actions mises en place (ateliers dirigés, ateliers sur les comportements acceptables dans les « forts ») pour réduire les comportements de violence observés actuellement à l'école (principalement sur la cour de récréation).

17. Mot du représentant au comité de parents :

La prochaine rencontre est prévue le 19 mars.

18. Mot des enseignants :

Aucun

19. Mot du service de garde et du personnel de soutien :

La technicienne présente un projet à venir en lien avec la vente de chandail pour une levée de fond pour la semaine de la garde scolaire. La présentation de la campagne de financement aura lieu lors du prochain CÉ et des détails suivront.

D'autre part, le SDG sera présent au RÉPAQ pour parler du comité du SDG avec les élèves (le 21 mars).

20. Mot des professionnelles :

Aucun

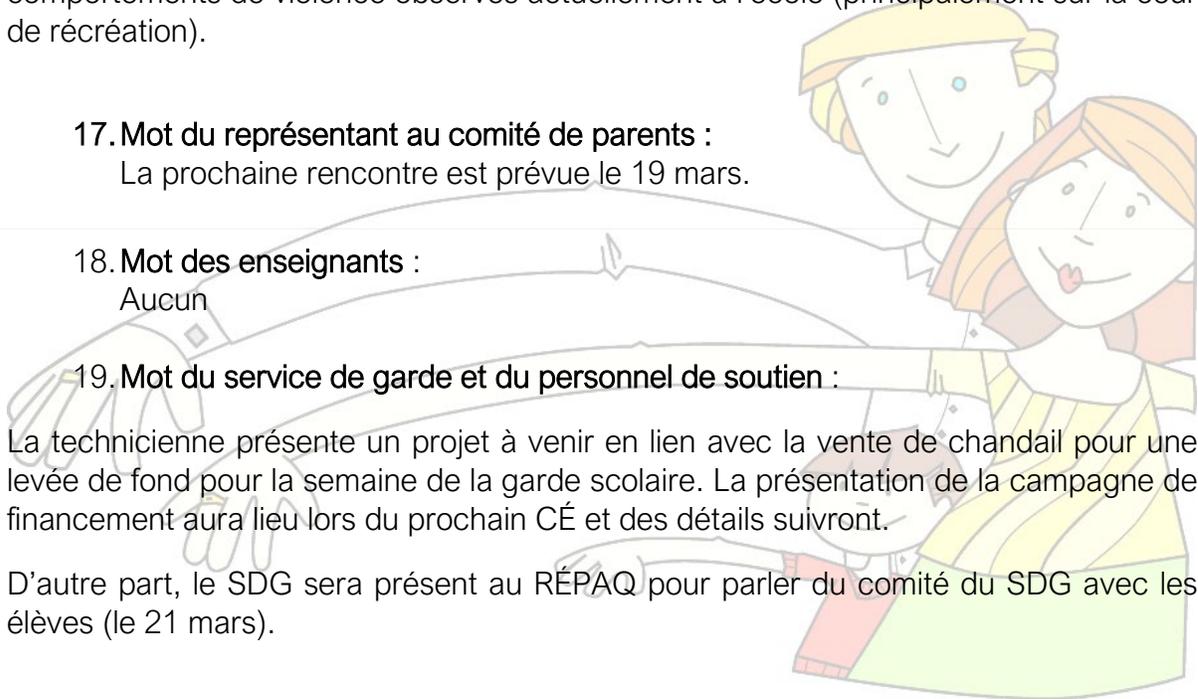
21. Parole aux comités :

21.1 Admission : N/A

21.2 Finissants : N/A

21.3 Coéducation : N/A

21.4 Ambiance : 15^e anniversaire de l'école : Soirée cabane à sucre du 21 mars.



22. Varia :

Les membres se questionnent concernant la communication à l'école et entre les divers comités, afin d'assurer une pérennité des actions. Le président nomme qu'un enseignant avait déjà suggéré le modèle d'Intranet de l'école des Colibris. Un membre parent nomme qu'il serait intéressant de créer un comité pour réfléchir à la meilleure façon de communiquer, de consigner et transmettre l'information des divers comités et activités aux parents. La direction va s'informer auprès des autres directions du RÉPAQ lors de la prochaine rencontre de collaboration, afin de recenser les pratiques actuelles et s'en inspirer. Un suivi sera fait également auprès des enseignants de l'école.

23. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est **proposé par** M.Frédéric Brophy Nolan, et résolu :

QUE l'assemblée soit levée à 21 h 25. **Résolution CE2025-03-17-12**

Emilie Croteau
Directrice

Frédéric Brophy
Président

